

## **Journée d'intégration mardi 3 septembre 2024**

Madame, Monsieur,

Nous proposons à tous les élèves du niveau 6<sup>ème</sup> une journée d'intégration au Centre de mer à Andernos-Les-Bains (33).

### **Programme :**

Toute la journée, les enfants vont se rencontrer autour d'activités encadrées sur le site et en bord de mer du Bety.

Des jeux de plage et une baignade (en fonction du coefficient de marée) sont prévus sous l'encadrement d'un enseignant maître-nageur/sauveteur. Les élèves devront se munir d'un short de bain ainsi que d'une serviette de plage.

L'objectif de cette journée est de favoriser le lien entre les élèves afin d'apprendre à mieux se connaître.

### **Encadrement :**

Les élèves seront encadrés tout au long de la journée par les enseignants et éducateurs du collège Saint-Joseph et des animateurs du Centre.

### **Coût :**

**Le coût de la journée (transport, activités au Centre) est pris en charge par le collège Saint-Joseph et par l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.).**

### **Horaires et transport :**

**Votre enfant doit être au collège à 7h00.**

Le départ se fera en bus depuis le collège à 7h15 et le retour au collège à partir de 17h00 (Les heures précises d'arrivée à Libourne dépendront des conditions de circulation).

**Tous les élèves devront rentrer dans l'enceinte du collège et aucun ne pourra sortir avant que le dernier ne soit arrivé.**

Les élèves ne doivent avoir aucun objet de valeur, aucun argent de poche n'est nécessaire. Portable, MP3, etc.... sont interdits. Seul un stylo bille sera nécessaire.

### **Pique-nique :**

Le pique-nique sera fourni par le collège **à tous les élèves** (DP4, DP5, S123, Externe).

Le porte-monnaie self des élèves Externes et S123 sera débité de **7,30 €**.

Il est demandé à chaque élève de venir avec une gourde ou bouteille d'eau individuelle.

Pour les élèves ayant un régime alimentaire particulier, merci de contacter Aurélie MAURIN (assistante de gestion).

L'équipe pédagogique.

Merci de bien vouloir retourner **impérativement** cette feuille complétée et signée au professeur principal le jour de la rentrée soit le **lundi 2 septembre 2024**.

Nom de l'élève : .....

6<sup>ème</sup> : .....

**Pour tous les élèves :**

Noms, prénoms et numéros de téléphone des personnes à contacter en cas de nécessité :

.....  
.....  
.....

Informations importantes concernant la santé de votre enfant (allergies, restrictions alimentaires pour le pique-nique, etc...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Autorisation d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale en cas de nécessité.

Je soussigné(e) ..... responsable légal de l'enfant ..... donne mon accord pour qu'en cas d'urgence, mon enfant soit transporté par les pompiers ou le SAMU dans l'hôpital le plus proche.

En cas de nécessité et d'urgence absolue, je donne mon accord pour que soit prise, par le médecin présent, toute décision d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale.

A..... le .....2024.

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour autorisation » :